

La sexualité des personnes accueillies ou accompagnées

Cadre juridique et éthique, réponses institutionnelles, outils et posture professionnelle

La sexualité des personnes accueillies ou accompagnées appelle un certain nombre de questions : comment l'appréhender ? peut-on l'interdire ? dans quels cas ? faut-il l'organiser ? Un éclairage juridique apparaît important : la sexualité est-elle un droit ? quid du consentement d'une personne handicapée, de la vulnérabilité, du passage à l'acte, du partage d'informations ? la contraception doit-elle être connue de tous les membres de l'équipe ? de la famille ? que faire en cas de découverte de relations sexuelles ? faut-il prévenir les collègues ? les parents, le tuteur, le Procureur ? qui est responsable en cas d'agression ou de contamination (VIH, VHC, VHB...) ? quid de l'utilisation d'internet ? etc.

Cette formation vise à apporter de solides repères juridiques, à participer à la réflexion et à ouvrir le travail sur des outils indispensables au respect des droits des personnes et utiles à la pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Disposer de repères juridiques et éthiques
- Confronter le respect des droits des personnes à la pratique
- Réfléchir aux réponses et outils institutionnels
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis : néant



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant

Programme

I. Statut de l'utilisateur, éthique et sexualité

- Notion de sexualité
- Droits et libertés des personnes
- Cadre juridique de la sexualité : consentement, limites
- Distinctions selon la population accueillie ou accompagnée
- Impact du statut de l'établissement
- Impact de l'autorité parentale
- Tutelle, curatelle
- Place de la famille
- Sécurité, violence, vulnérabilité
- Nouvelles conditions du secret partagé

II. Conséquences juridiques et éthiques

- Les droits et obligations des professionnels et de l'établissement
- La contraception
- Le proxénétisme, la prostitution
- L'impact de la loi du 13 avril 2016 (lutte contre la prostitution)
- L'assistance sexuelle
- Les sites internet à caractère pornographique
- Les responsabilités de l'établissement, des professionnels, des intéressés...
- Le partage et la transmission des informations (en interne et en externe)

- La place du projet personnalisé / de soins
- Les écrits professionnels
- La responsabilité de l'établissement, des professionnels, des intéressés...
- Les accidents d'exposition au sexe : analyse et conséquences juridiques
- Conduite à tenir en cas d'agression ou de suspicion d'agression sexuelle

III. Réponses institutionnelles

- La sexualité vue par les personnes accueillies, accompagnées ou prises en charge
- Les représentations des professionnels
- Le positionnement de l'équipe
- Les orientations et les choix institutionnels
- Les réponses institutionnelles
- La réponse aux demandes des personnes accueillies, accompagnées ou prises en charge
- Les outils
- La posture professionnelle

IV. Ateliers

Selon les besoins

V. Évaluation - bilan



3 190 €*



A distance :
nous contacter



Sur mesure :
nous contacter

Information
et inscription

Contactez-nous

Tél. : 02 97 80 30 40

contact@analys-sante.fr

www.analys-sante.fr